

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

1) Dénomination : Ion Beam Applications SA,
en abrégé IBA

2) Siège social : Chemin du Cyclotron, 3 à B-1348
Louvain-la-Neuve.

3) Constitution, forme juridique, durée : IBA a été constituée pour une durée illimitée le 28 mars 1986 sous la forme d'une société anonyme régie par le droit belge. IBA est une société commerciale faisant ou ayant fait publiquement appel à l'épargne.

4) Objet social (*Article 3 des Statuts*) : La Société a pour objet la recherche, le développement, l'acquisition de droits de propriété industrielle, en vue de l'exploitation, la fabrication et la commercialisation d'applications et d'équipements dans le domaine de la physique appliquée. Elle pourra faire toutes opérations mobilières, immobilières, financières, commerciales et industrielles se rapportant directement ou indirectement à son objet social. Elle pourra s'intéresser par voie d'apport, de fusion, de souscription ou de toute autre manière, dans des entreprises, associations ou sociétés, dont l'objet est similaire, analogue, connexe ou utile à la réalisation de tout ou partie de son objet social.

5) Consultation des documents sociaux : Les comptes sociaux et consolidés de la Société sont déposés à la Banque Nationale de Belgique. Les statuts peuvent être obtenus au Greffe du Tribunal de Commerce de Nivelles. Ces documents, ainsi que les rapports annuels et semestriels et toute information publiée à l'intention des actionnaires, peuvent également être demandés par les actionnaires au siège social de la Société.

6) Capital social : Au 31 décembre 2000, le capital social d'IBA s'élevait à EUR 33.455.862 et était représenté par 24.369.618 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées, dont 9.635.028 actions avec strips VVPR. Par ailleurs, la Société a émis 538.300 warrants en faveur du personnel ("Plan 1998"). La plupart de ces warrants permettaient de souscrire à une action nouvelle par warrant au prix de EUR 4,2885 par action, durant certaines périodes et suivant certaines modalités, entre le 1er juin 2000 et le 28 février 2004, ou en cas d'offre publique d'acquisition lancée sur les actions IBA et d'augmentation des fonds propres avec droit de préférence. Au 31 décembre 2000 restaient émis un total de 363.507 warrants du Plan 1998, dont 337.807 étaient attribués à un prix d'exercice moyen de EUR 5,77. La Société a émis en juin 2000 427.000 warrants supplémentaires en faveur du personnel du Groupe ("Plan 2000"); ces warrants permettront chacun de souscrire à une action nouvelle. Au 31 décembre 2000, un total de 380.450 warrants du Plan 2000 avaient été attribués à un prix d'exercice moyen de EUR 27,96.

7) Capital autorisé : L'assemblée générale extraordinaire du 12 mai 1999 a autorisé le Conseil d'Administration à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois à concurrence d'un montant maximum de EUR 25.000.000. Cette autorisation est valable pour une durée de 5 années, soit jusqu'au 10 juin 2004. Au 31 décembre 2000, après l'augmentation de capital de janvier 2000 et l'émission de 427.000 warrants en juin 2000, le solde non utilisé du capital autorisé s'élève à EUR 19.420.781.

8) Historique du capital au cours des quatre dernières années :

	Opération	Actions		Capital (en EUR)	
		Mouvements	Total	Variation	Montant
31/12/96	Situation à cette date		14.009.590		4.554.023
11/07/97	Exercice de 871.600 warrants sur les 900.000 émis en décembre 1996 en faveur du personnel	+ 871.600	14.881.190	+ 283.325	+ 4.837.348
4/03/98	Augmentation du capital par conversion des 500.000 parts de fondateurs de l'UCL en un même nombre d'actions	+ 500.000	15.381.190	+ 162.532	+ 4.999.880
29/05/98	Regroupement de l'action par 5		3.076.238		4.999.880
19/06/98	Augmentation de capital (introduction en bourse)	+ 300.000	3.376.238	+ 17.848.334	22.848.214
19/06/98	Exercice de 28.400 warrants en solde du plan 1996	+ 5.680	3.381.918	+ 9.231	22.857.445
23/03/99	Augmentation de capital - émission contre espèces - incorporation de réserves	+ 717.047 -	4.098.965	+ 4.846.389 + 165	27.704.000
11/06/99	Nouvelle représentation du capital (division du titre par 5)		20.494.825		27.704.000
02/02/00	Augmentation de capital - émission contre espèces - incorporation de réserves	+ 3.700.000 -	24.194.825	+ 5.001.290 + 710	32.706.000
6/07/00	Exercice de warrants du plan 1998	+ 169.568	24.364.393	+ 727.447	33.433.447
7/11/00	Exercice de warrants du plan 1998	+ 5.225	24.369.618	+ 22.415	+ 33.455.862

9) **Brevets et technologies** : IBA est attentive à breveter toute invention brevetable et pour laquelle le brevet apporte une protection efficace. Une partie importante de sa compétence réside cependant dans des savoir-faire qui ne sont pas brevetables ou au sujet desquels le dépôt de brevet pourrait permettre aux concurrents de s'inspirer de la technologie de IBA. Ces aspects ne sont pas brevetés.

Plus fondamentalement, la Société est d'avis que c'est le maintien de son avance technologique, plus que ses brevets, qui lui assure la meilleure protection face à la concurrence. IBA détient cependant plusieurs brevets importants que le management n'estime toutefois pas d'importance vitale pour la Société. Dans le cas du Rhodotron par exemple, IBA prend des

licences sur des brevets de tiers et leur paie des royalties. Les acquisitions réalisées ces dernières années ont permis au Groupe de renforcer encore ses compétences dans le domaine des accélérateurs de particules et d'élargir son know-how dans des domaines nouveaux tels que les technologies au Cobalt et à l'EtO.

10) **Accords de licence et de coopération** :

Technologie du cyclotron

Le premier accord de licence d'une durée de 20 ans conclu par IBA l'a été en mars 1986 avec l'Université Catholique de Louvain pour la production du Cyclone 30. Cette licence, exclusive pour le monde entier, permet à IBA de développer, fabriquer et vendre les technologies de cyclotron développées à

l'UCL par Yves Jongen. Elle permet également à IBA, avec l'approbation de l'UCL, de donner des sous-licences.

Cet accord donne lieu au paiement de royalties à l'UCL sur le produit net des ventes de systèmes qui intègrent un ou plusieurs des éléments couverts par ces brevets. Par ailleurs, l'UCL a l'usage du premier modèle de Cyclone 30 de IBA.

Protonthérapie

En octobre 1991, IBA a conclu un accord de coopération pour 10 ans avec Sumitomo Heavy Industries Ltd. (SHI), une société de droit japonais, en vue du développement, de la production et de la vente de systèmes de protonthérapie suivant un partage territorial. Selon cet accord, IBA et SHI sont copropriétaires de la technologie développée ensemble; Sumitomo détient le droit de produire et de distribuer le système en Asie, en Océanie et au Moyen-Orient (hors Israël) tandis que IBA dispose des mêmes droits pour le reste du monde. Chaque partie perçoit des royalties sur les ventes réalisées par l'autre sur le territoire qui lui est réservé et dispose d'un droit de dernier refus en matière de sous-traitance.

Rhodotron

En décembre 1991, IBA a signé un accord de coopération et de licence avec le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) dont le siège est à Paris en vue du développement et de l'utilisation industrielle du Rhodotron. Cette licence vient à échéance en décembre 2003.

Le Rhodotron a été breveté en 1989; l'accord avec le CEA contient un programme de transfert de technologie pour la conception et la construction de Rhodotrons. Une des conditions de ce contrat est le maintien en Europe de la fabrication de l'appareil, quel que soit l'endroit où le client est situé. La licence a été accordée à IBA à titre exclusif et non transférable pour 12 ans, reconductible tacitement par période de 2 ans, contre paiement d'une redevance initiale et de royalties, pour autant que IBA reste actif sur ce marché. En cas de non-reconduction, la licence perd son exclusivité.

Tous les développements réalisés par IBA dans le cadre de l'accord sont la propriété exclusive de IBA, et certains de ces développements ont été protégés par des brevets dont IBA est propriétaire exclusif.

11) Politique d'investissements

(en milliers d'EUR)	2000		1999		1998	
Participations acquises	7.601	10,4%	337.857	89,8%	6.479	54,2%
Recherche et Développement capitalisée	14.560	19,9%	8.691	2,3%	3.319	27,8%
Valeur nette d'acquisition des immobilisations (hors R&D capitalisée)	50.967	69,7%	29.609	7,9%	2.145	18,0%
Total investissements	73.128	100,0%	376.157	100,0%	11.943	100,0%

VOS CONTACTS :

IBA

Siège Social
Chemin du Cyclotron, 3
1348 Louvain-la-Neuve
Belgique
RC Nivelles 054589
TVA 428.750.985
Tél.: +3210475811
Fax : +3210475810
E-mail : mail@iba.be
Internet : <http://www.iba-worldwide.com>

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Vivienne Gaskell, Vice President, Corporate Communications
Tél.: +3210475971
E-mail : gaskell@iba.be

François Mirallié, Chief Financial Officer
Tél: +3210475807
E-mail: mirallie@iba.be

Thierry Hazevoets, Director Business Development
Tél: +3210475906
E-mail: hazevoets@iba.be

BUSINESS UNITS

AMERICA OPERATIONS

8550 West Bryn Mawr
Suite 600
Chicago, Illinois 60631
USA
Tél.: +7738677200
Fax : +7738677201

STERILIZATION & IONIZATION

Europe, Middle East, Asia & Africa
Atelaan 4C
2200 Herentals
Belgique
Tél: +3214258590
Fax: +3214224496

ADVANCED RADIOTHERAPY

Stålgatan 14
75450 Uppsala
Suède
Tél.: +4618180700
Fax: +4618127552
E-mail : info@scxmedical.se

RADIOISOTOPES

Chemin du Cyclotron, 3
1348 Louvain-La-Neuve
Belgique
Tél.: +3210475858
Fax : +3210475810
E-mail : mail@iba.be

TECHNOLOGY GROUP

Chemin du Cyclotron, 3
1348 Louvain-la-Neuve
Belgique
Tél.: +3210475821
Fax : +3210475847
E-mail : mail@iba.be

Ce document est également disponible en anglais et en néerlandais

Design et réalisation: Concerto
Photos: Jacky Delorme
Imprimé en Belgique par Dereume